

RD268

Aménagement à 2 x 2 voies entre La Fossette et Mât de Ricca

sur les communes d'Arles, Fos-sur-Mer et Port Saint Louis du Rhône

OBJECTIF DE LA CONCERTATION

La présente concertation concerne la présentation des enjeux de territoire, des contraintes de site, de la solution préférentielle arrêtée par le Conseil Départemental des Bouches du Rhône et de ses impacts sur l'environnement pour la mise à 2 x 2 voie de la RD268 existante entre le carrefour de La Fossette et le carrefour du Mât de Ricca.

Les objectifs de l'opération

Améliorer les conditions de sécurité et de fluidité de la RD268.

Améliorer l'accessibilité à la zone portuaire et à la ville de Port Saint Louis du Rhône.

Intégrer et mettre en cohérence les différents carrefours existants ou en projet sur la RD268.

Planification de l'opération



Les enjeux / Le projet / Ses impacts

Les Enjeux (panneaux 2 et 3)

- > Trafic et sécurité routière
- > Occupation du sol, risques naturels, faune / flore...
- > Nuisances : bruit routier

Présentation du projet (panneaux 4 à 5)

- > Les Variantes envisagées
- > La Solution préférentielle

Protection du milieu naturel (panneau 6)

- > Evitement
- > Réduction des impacts
- > Compensations